

DEPARTEMENT
DU CHER

SEANCE DU 20 octobre 2022

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 09
Votants : 11

Présents : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Christelle JOIE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Jean-Michel CAREL, William TAILLANDIER

Date de la convocation :
14 octobre 2022

Excusés avec pouvoir : Mme Caroline LALEVÉE LESAGE pouvoir à Mme Christelle JOIE, Mme Katia DUSSAPIN pouvoir à M. Jean-Michel CAREL.

Date d'affichage :
14 octobre 2022

Excusé sans pouvoir : M. Julien JOURDAINE et M. Stéphane PETIT

Secrétaire de séance : Mme Cathy BATISTE

DELIBERATION N° 2022-51

OBJET : Adhésion au Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'environnement.

Madame le Maire propose que la commune de Vallenay adhère au Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Cher afin de bénéficier de conseil adapté en amont de tout projet d'aménagement, d'étude préalable, de participer aux réunions en lien avec leurs champs de compétences.

Le montant annuel de la cotisation s'élève à 100.00 € pour les communes comprises de 501 à 1 000 habitants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte l'adhésion de la commune de Vallenay au CAUE du Cher pour un montant annuel de 100.00 € TTC
- Autorise Madame le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance
Cathy BATISTE



Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 20 octobre 2022

Le Maire,
Marina DUPUY

